



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed

PLAN FINISTÈRE EAU POTABLE

26 juin 2025

FINISTÈRE EAU POTABLE

- 1 Contexte global et local
- 2 Finistère eau potable : rappel du plan et zoom sur quelques actions
- 3 Gouvernance et prochaines étapes



1

CONTEXTE GLOBAL ET LOCAL

LE SCÉNARIO DU GIEC LE PLUS PESSIMISTE APPARAÎT DÉSORMAIS PROBABLE POUR LA BRETAGNE (RCP 8.5)

Conséquences pour le Finistère :



+ 3°C et + 38 journées chaudes (T°C max > 25°C) à l'horizon 2071-2100



Jours favorables aux feux de forêt x 2 à l'horizon 2050



Plus d'incertitudes sur la répartition des précipitations



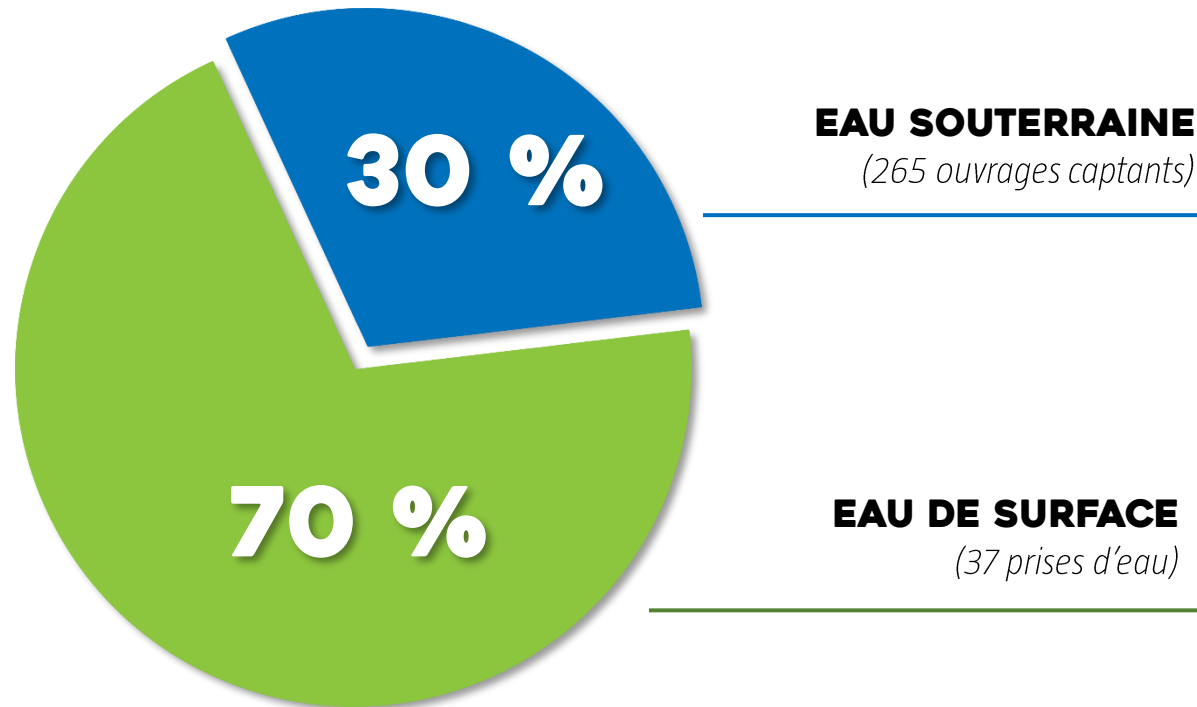
Hausse du niveau marin moyen de 60 cm à 1 m en 2100

Climat breton à l'horizon 2050 : des étés chauds et secs, des hivers doux et humides

Conclusion : le Finistère, déjà impacté par le changement climatique, le sera plus encore demain, il faut donc anticiper et accélérer la mise en place des actions nécessaires à son adaptation.

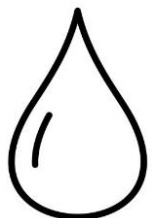
LE FINISTÈRE EST PARTICULIÈREMENT VULNÉRABLE FACE AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

RESSOURCE EN EAU :



- Des **ressources superficielles** stratégiques (cours d'eau, retenues) représentant **70 % des volumes produits**.
- Un contexte géologique peu favorable aux grandes nappes avec une multitude de petits aquifères souterrains exploités par des captages et forages peu profonds : **265 ouvrages, mais seulement 30 % des volumes**.

MALGRÉ L'URGENCE, NOS INFRASTRUCTURES CONTINUENT DE VIEILLIR



65 millions de m³
produits par an

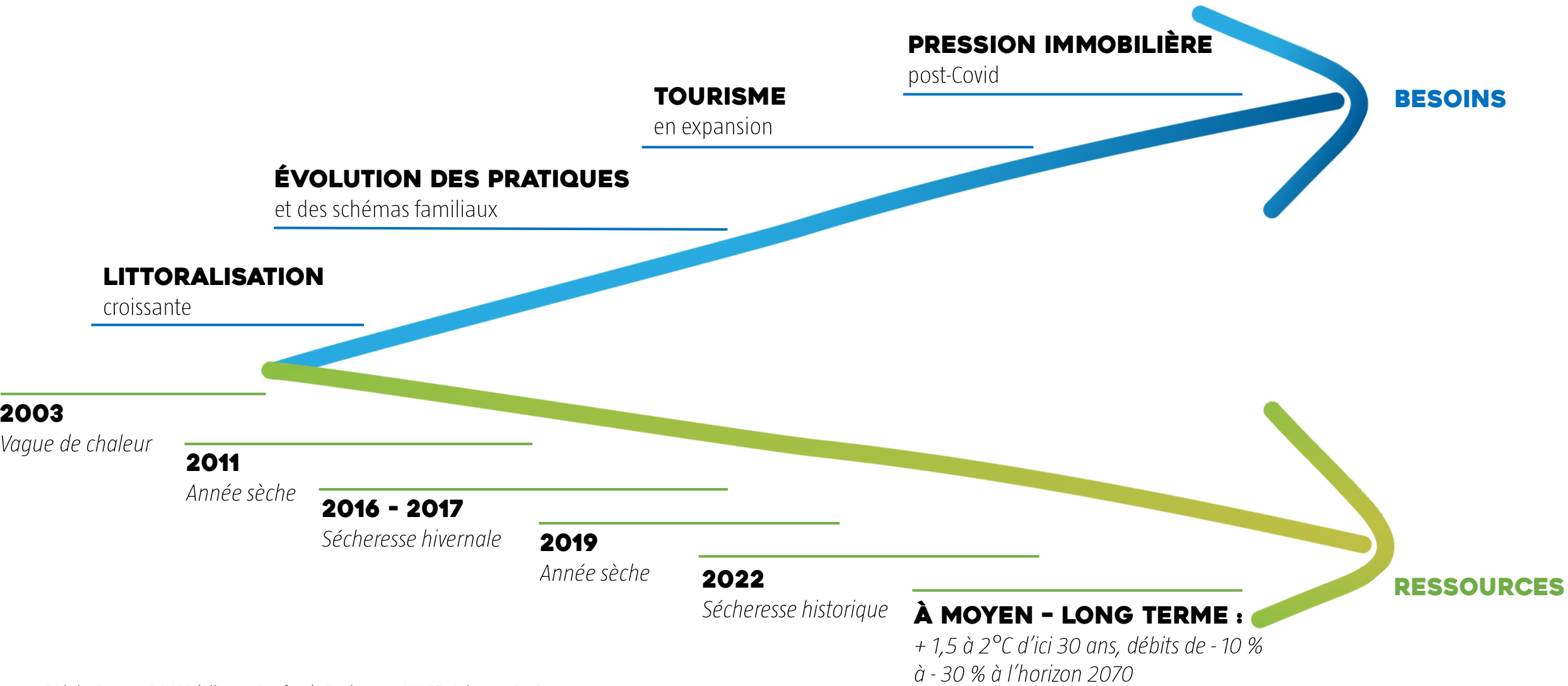
Augmentation de la
production d'eau potable
de 15 % en 8 ans

168 usines de traitement
et 20 500 km de réseau
Taux de renouvellement :
0,47 %/an en 2023

44 maîtres d'ouvrage
pour l'eau potable, dont
23 producteurs d'eau

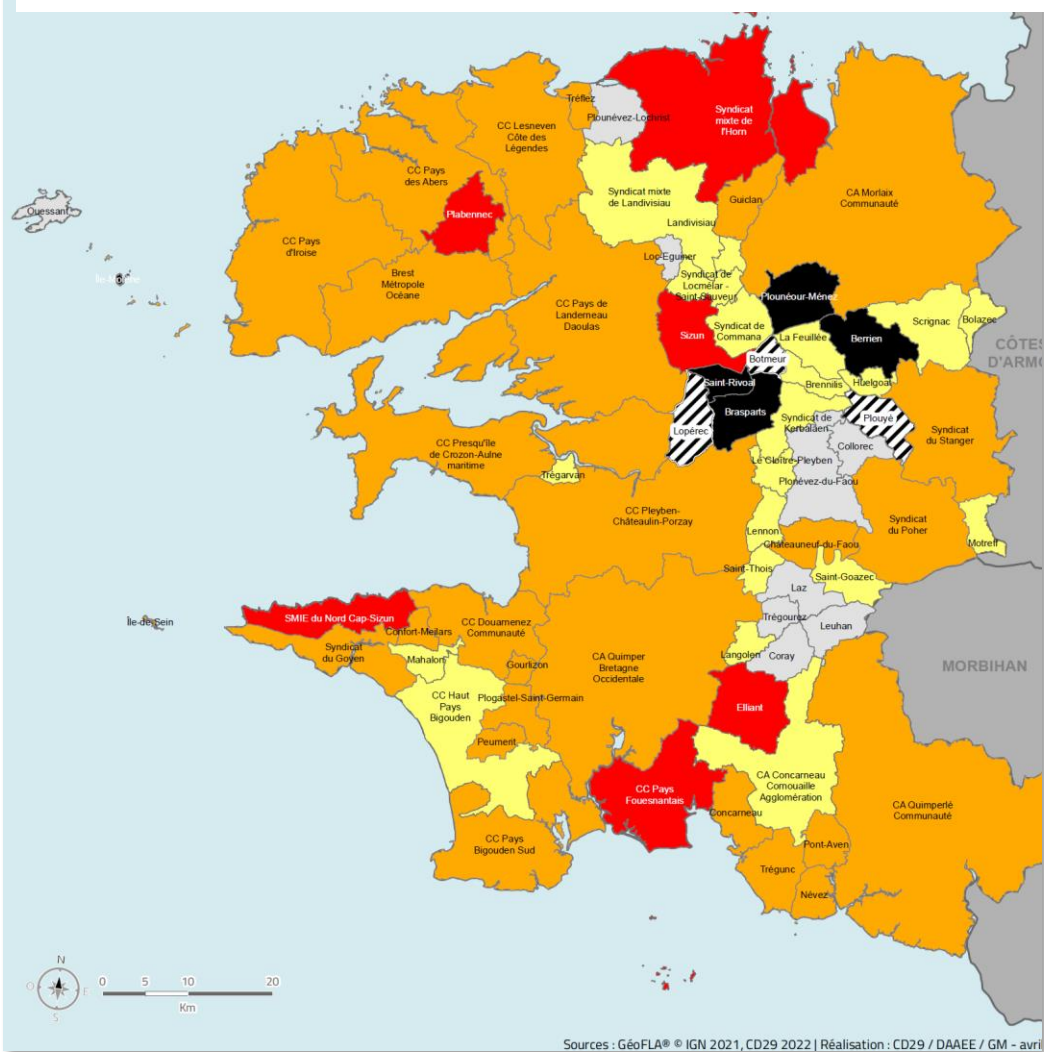
- **Un rendement moyen de réseaux de 82 % en 2023** (rendement national de 81 % en 2022), avec des disparités sur le Finistère.
- **Un taux de renouvellement annuel moyen des réseaux estimé 0,47 %/an en 2023 en Finistère** (contre 0,65 %/an en moyenne nationale en 2022) :
 - Cela signifie que la durée moyenne d'un réseau serait de 200 ans (pour une durée de vie réelle estimée entre 40 à 80 ans).
 - Un retard d'investissement significatif sur les réseaux, en Finistère comme ailleurs en France.
 - Incidences : des casses majeures sur certains réseaux structurants.

UN DÉSÉQUILIBRE BESOINS-RESSOURCES QUI VA S'ACCENTUER DANS L'AVENIR



Sources: Météo France, BRGM (Silures, Anafore), Explore70, INSEE, Sciences Po Rennes

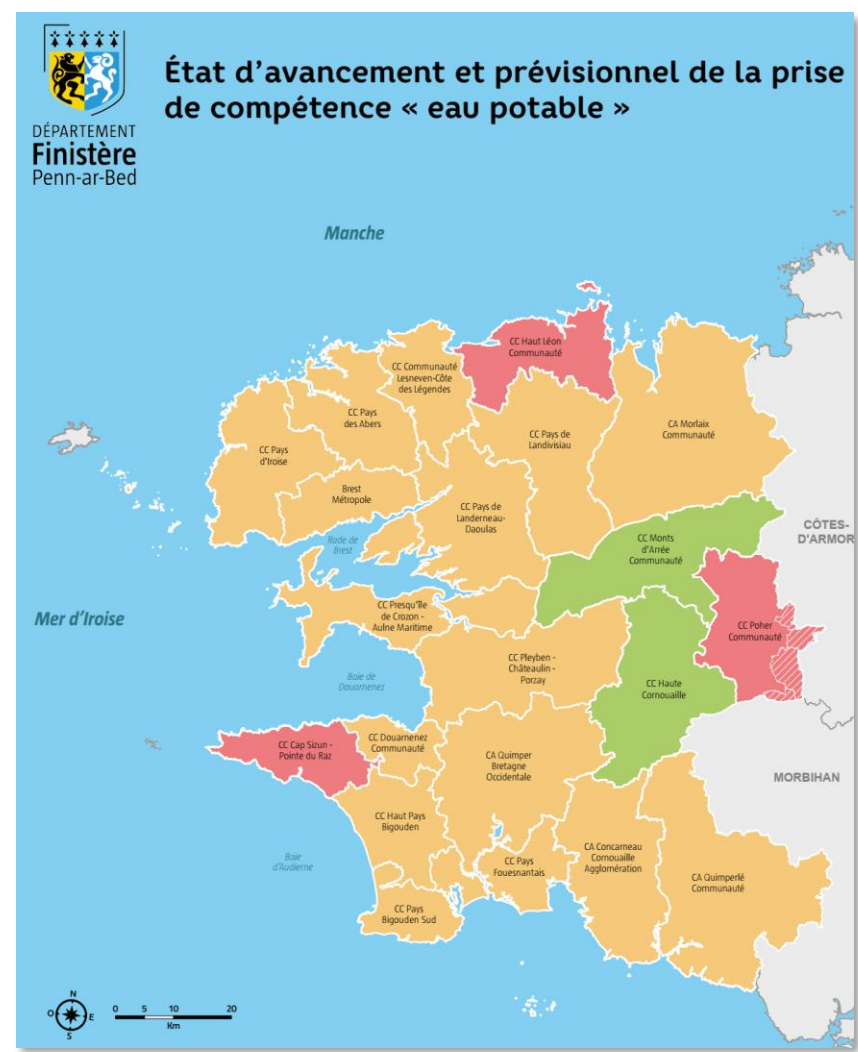
LA SÉCHERESSE DE 2022 A PROVOQUÉ UNE PRISE DE CONSCIENCE DE L'URGENCE À AGIR



Situation des tensions de l'AEP du Finistère au cours de la sécheresse 2022

Niveau de tension

	Pas d'information		Niveau 3. Mesures exceptionnelles : demandes d'autorisation exceptionnelle d'utilisation de ressources non autorisées
	Pas de tension		Niveau 4A. Situation fragile face au risque de rupture de distribution d'eau
	Niveau 1. Mesures simples : surveillance, interconnexions, soutien d'étiage...		Niveau 4B. Mesures de crise : citernes, unités mobiles de dessalement, restriction des usages sanitaires
	Niveau 2. Mesures spécifiques : demandes de dérogations débits réservés		



ÉTAT D'AVANCEMENT ET PRÉVISIONNEL DE LA PRISE DE COMPÉTENCE « eau potable »



Date de prise de compétence « eau potable »

	Compétence déjà exercée au 01/01/2025		Étude en cours
	Prise de compétence au 01/01/2025		Communes des Côtes d'Armor adhérant à la CC Poher Communauté



2

FINISTÈRE EAU POTABLE : RAPPEL DU PLAN ET ZOOM SUR QUELQUES ACTIONS

LE PLAN D'ACTION FINISTÈRE EAU POTABLE REPOSE SUR 3 PILIERS

Un plan d'action, validé le 29 mai 2023

1. RÉDUIRE LA CONSOMMATION

- Améliorer la performance des infrastructures
- Maîtriser les consommations industrielles, agricoles et domestiques
- Valoriser les eaux non-conventionnelles











2. SÉCURISER LA PRODUCTION

- Renforcer le maillage départemental de sécurisation (interconnexions, bâches)
- Préserver la qualité de nos ressources
- Accroître nos ressources

3. CONSOLIDER LE CADRE ET LES OUTILS DE PILOTAGE

- Poser une stratégie départementale et une charte d'engagement
- Établir une gouvernance resserrée, agile et décisionnaire
- Créer des outils de pilotage adaptés
- Informer les acteurs de l'eau et les citoyens

OBJECTIF N°1 : RÉDUIRE LA CONSOMMATION

Actions du plan	Détails	MOA	Etat d'avancement 23/06/2025
1.1 Améliorer la performance des infrastructures	Maîtriser la pression dans les réseaux : stabilisateurs	Collectivités	
	Mieux identifier les fuites (pose de compteurs de sectorisation, etc.)	Collectivités	
	Mieux entretenir le patrimoine (renouvellement et réhabilitation des réseaux)	Collectivités	
	Renforcer le recyclage pour limiter les pertes dans les usines	Collectivités	
1.2 Maîtriser les consommations industrielles, agricoles et domestiques	Utiliser le levier de la tarification de l'eau pour responsabiliser les consommateurs et réduire la consommation	Collectivités	
	Engager régulièrement des campagnes de sensibilisation départementales	Collectivités / Département	
	Financer des équipements (mousseurs pour les particuliers, etc.)	Département / AELB	
	Appui méthodologique auprès des industriels, campings...	Département / CCI / Collectivités	
1.3 Valoriser les eaux non-conventionnelles	Etudier et mettre en œuvre de projets opérationnels de REUT	Collectivités / Département	
	Développer la gestion intégrée des eaux pluviales (déconnexion / récupération)	Collectivités / Département	

 tâches réalisées  tâches en cours

Action 1.1 - Améliorer la performance des infrastructures

Les collectivités ont en charge l'entretien du patrimoine dans lequel elles investissent afin de le renouveler et le réhabiliter (réseaux, usine). Le Département les soutient techniquement et financièrement.

À titre d'exemples :

- **Travaux sur les performances des réseaux** soutenus dans le cadre des accords de résilience (renouvellement/métriologie)
- **An Dour (service de l'eau potable de l'agglomération de Morlaix)** : intensification du renouvellement de son réseau, passant de 10 km à 15 km par an pour un budget annuel de 2,6 millions d'euros ;
- **Syndicat mixte de l'Aulne** : réparation d'une casse majeure en 2024 sur le réseau d'eau potable alimentant certaines communes du Sud Finistère.



Travaux de réparation suite à une casse SMA, 2024

Action 1.2 - Maîtriser les consommations industrielles, agricoles et domestiques

Le Département distribue des kits d'économie d'eau aux Finistériens :

- **Objectifs :**
 - Sensibiliser la population aux économies d'eau et d'énergie et réduire les consommations ;
 - Doter le maximum de Finistériens de kits hydro-économes.
- **Moyens mis en œuvre :**
 - 46 000 kits distribués en 2024
 - 15 000 à 20 000 kits en 2025
- **Suivi des économies d'eau :**
 - Mise en place d'un suivi des consommations sur un échantillon de bénéficiaires.

Mais aussi...

- Déploiement de la télérelève (CC Landivisiau)
- Déploiement d'une tarification saisonnière (CCPF),
- Étude sur la tarification (Douarnenez Communauté),
- Diagnostic Eco d'O (CCI), etc.



Le Département
du Finistère
vous offre
un **KIT**
D'ÉCONOMIE D'EAU

à retirer dans votre mairie
ou votre communauté
de communes

Action 1.3 - Valoriser les eaux non-conventionnelles

Le Département accompagne la dynamique de la REUT portée par les maîtres d'ouvrage : une solution pour économiser la ressource et limiter la consommation d'eau potable.

De nombreux projets de réutilisation des eaux usées traitées sont à l'étude dans le Finistère (ex. : **CCPCAM, CCPBS, Brest Métropole, CCPI...**).

- **À titre d'exemples :**

- **Département** : étude de pré-opportunité avec focus sur 6 collectivités volontaires ;
- **Communauté de communes du Pays d'Iroise (CCPI)** : étude de faisabilité sur la possibilité d'utiliser ces eaux pour l'arrosage d'un golf et l'irrigation de serres maraîchères,...

- **Perspectives :**

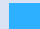

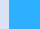

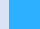



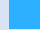

- Applications étudiées diverses (irrigation agricole, nettoyage de véhicules, arrosage d'espaces verts, nettoyage des voiries, soutien d'étiage permettant une meilleure autonomie dans la production d'eau potable,...).

LA RÉUTILISATION DES EAUX USÉES TRAITÉES EN INDUSTRIE (REUT)

Évaluer la faisabilité d'un projet REUT



OBJECTIF N°2 : SÉCURISER LA PRODUCTION

Actions du plan	Détails	MOA	Etat d'avancement 23/06/2025
2.1 Renforcer le maillage départemental de sécurisation (interconnexions, bâches)	Réaliser des travaux issus des schémas locaux et départementaux	Collectivités	
2.2 Préserver la qualité de nos ressources	Mettre en œuvre les prescriptions des PPC (Périmètres de Protection de Captages), notamment en mettant en œuvre les PGSSE (Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux)	Collectivités / ARS	
	Limiter les pollutions diffuses sur les captages sensibles (leviers financiers, réglementaires et fonciers) sur les aires d'alimentation de captage	Collectivités / Département / Chambre d'agriculture	
	Mettre à niveau les usines de traitement (normes actuelles et à venir de potabilité...)	Collectivités	
2.3 Accroître nos ressources	Maintenir et améliorer la productivité des captages et forages (suivi, entretien, etc.)	Collectivités	
	Reconquérir des ressources abandonnées (PPC, captages)	Collectivités	
	Accroître nos réserves en valorisant les sites carriers	Département	
	Approfondir les ressources exploitées (forages)	Collectivités	
	Rechercher de nouvelles ressources dans les eaux souterraines	Collectivités	
	Optimiser la gestion des principales retenues stratégiques	Département / EPAGA / SB Elorn / État / SHEMA	

Action 2.1 - Renforcer le maillage départemental de sécurisation (interconnexions, réservoirs)

Il est nécessaire de créer de la solidarité entre les territoires pour partager la ressource et se sécuriser, via du stockage et des interconnexions.

Depuis 2021, **41 actions sur l'eau potable** ont été soutenues par le Département pour un **montant de plus de 6,7 M€**.

À titre d'exemples :

- Interconnexions sur **Monts d'Arrée Communauté** ;
- Mise en service de l'interconnexion entre le **Syndicat des eaux du Bas-Léon, Brest Métropole et la CCPI** ;
- Interconnexion Riec-sur-Belon et Quimperlé – **Quimperlé communauté** ;
- Extension du stockage d'eaux brutes du **syndicat mixte de l'Horn** ;
- Restructuration de l'usine de Pont ar Bled – **Brest Métropole et CAPLD** ;
- Restructuration de l'usine du **Syndicat du Stanger** ;
- Restructuration des deux usines du **Syndicat mixte de l'Aulne** ;
- Etc.



Mise en place d'une interconnexion entre Berrien et Scignac – 2023

Action 2.2 - Préserver la qualité de nos ressources

Les collectivités, les services de l'État et le Département concourent à la préservation de la qualité de nos ressources en actionnant différents leviers.

À titre d'exemples :

- Expérimentation de suppression des produits phytosanitaires sur deux captages – **CCA et An Dour** avec l'appui de la **Chambre d'agriculture et du Département** ;
- Plantation d'arbres en périmètres de protection de captage dans le cadre de plan 500 000 arbres du Département – **6 000 arbres déjà plantés en PPC** ;
- Réalisation des plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE) avec l'appui des **services de l'État (ARS)**.



Action 2.3 - Accroître nos ressources

Le Département participe à l'accroissement de nos ressources en lien avec les collectivités via son **plan carrières** comportant 3 objectifs :

- Accroître nos ressources en valorisant les sites carriers, par des études et travaux portés par le Département ;
- Disposer d'une vision globale départementale des opportunités de valorisation des sites carriers pour la production d'eau potable ;
- Identifier les sites stratégiques pour stocker l'eau en hiver et la restituer en période estivale.

Aujourd'hui, le potentiel de stockage d'eau identifié est le suivant :

- **5** sites disponibles à court/moyen terme (**6 millions de m³**) ;
- **16** sites à plus long terme (**60 millions de m³**).



Plan carrières du Département
Sites identifiés à court, moyen et long termes pour la production d'eau potable

Légende :

- Carrières valorisables à court ou moyen termes en réserves d'eau brute (x5)
- Carrières valorisables à long terme en réserves d'eau brute et/ou pour le soutien d'étiage (x16)

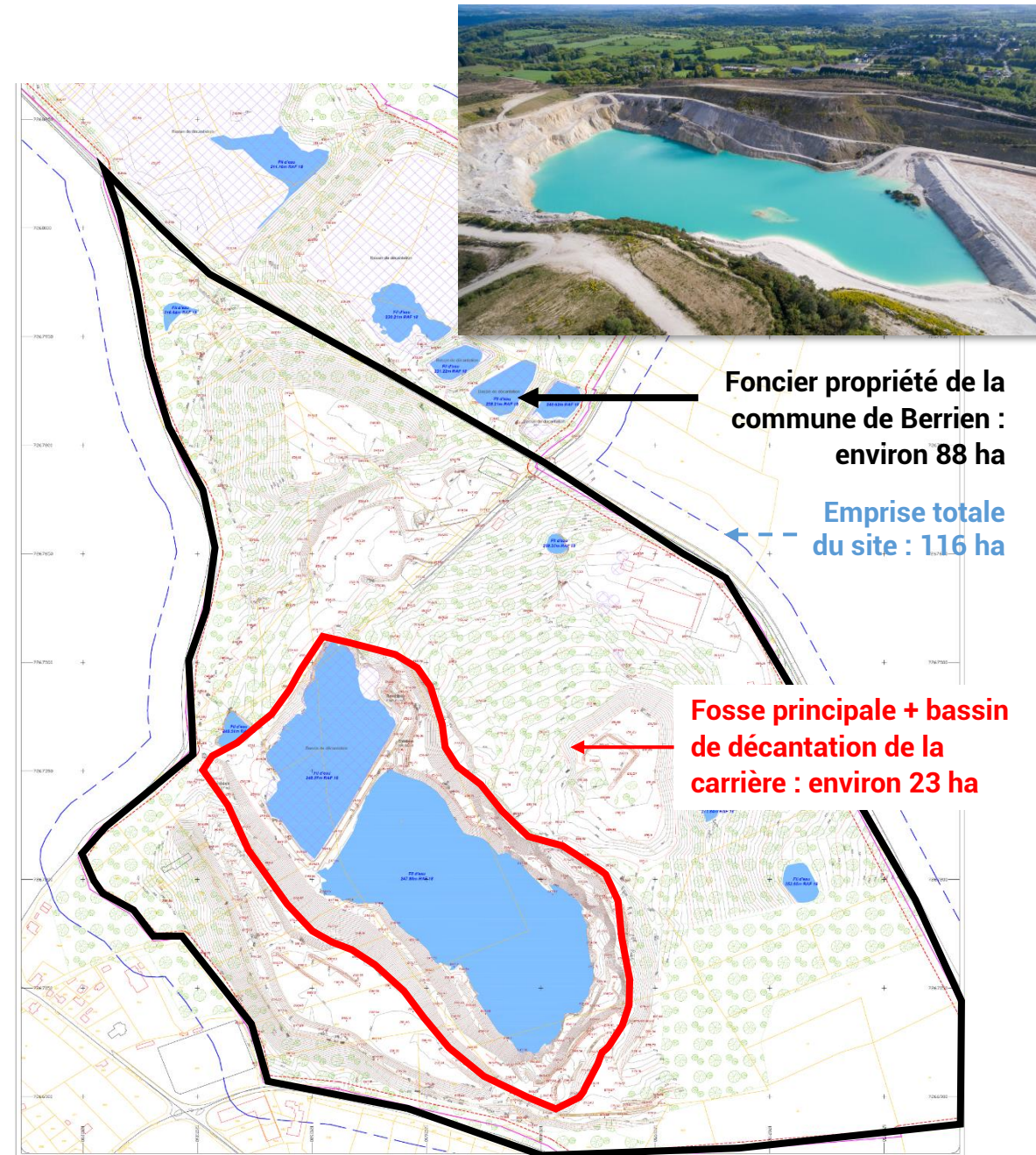


DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed

Action 2.3 - Accroître nos ressources

La fosse en eau de la carrière de Berrien bientôt acquise par le Département, en accord avec le territoire :

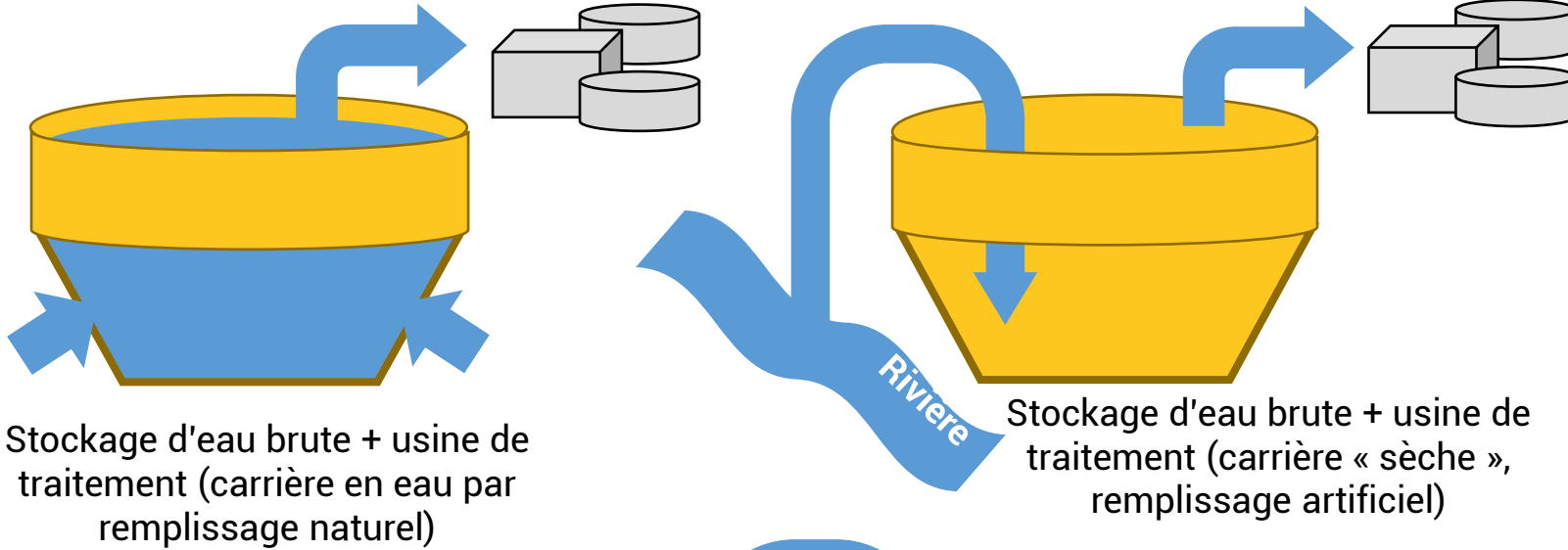
- Superficie de l'acquisition, comprenant la fosse en eau de la carrière : **23,74 ha** (le reste de la carrière restant propriété de Berrien) ;
- **Bornage des terrains** réalisé par un géomètre mandaté par le Département le 7 mai 2025 ;
- Participation de 50 % sollicitée auprès de **l'Agence de l'eau Loire-Bretagne** ;
- **Délibérations favorables du conseil municipal de Berrien** pour la cession de la fosse le 12 décembre 2024 puis les 10 avril et 12 juin 2025, pour son acquisition effective par le Département;
- **Un acte de vente** formalisé permettra de concrétiser cette décision.



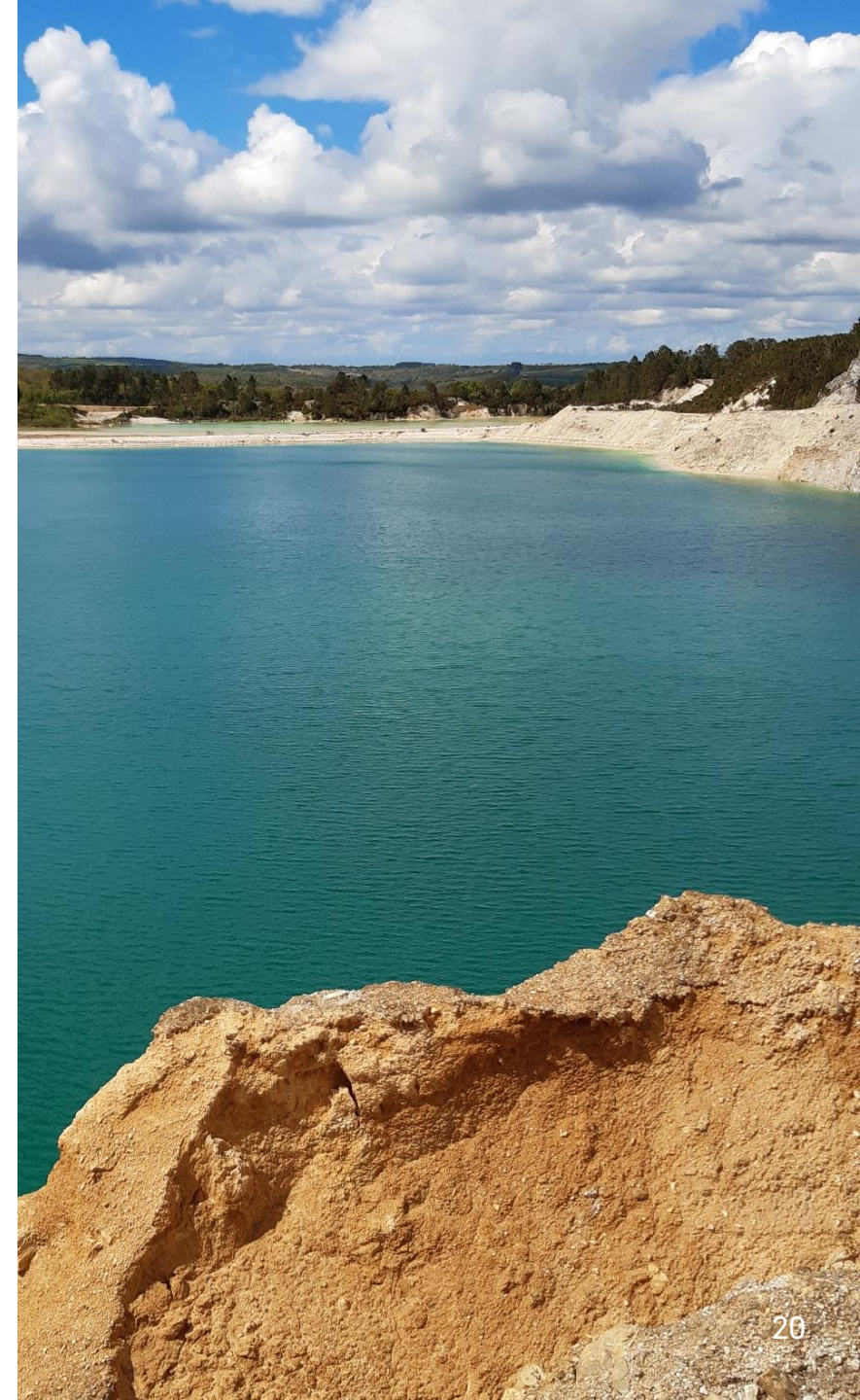
Action 2.3 - Accroître nos ressources

Différentes possibilités pour la valorisation des sites carriers pour la production d'eau potable :

Sites abandonnés :



Sites actifs :



Action 2.3 - Accroître nos ressources

Des actions qui contribuent à l'accroissement de nos ressources, portées par les maîtres d'ouvrage, et soutenues techniquement et financièrement par le Département :

À titre d'exemples :

- Études sur la reconquête de captages abandonnés – **Syndicat des eaux du Bas-Léon, QBO** ;
- Diagnostics de captages et optimisation des ressources souterraines – **CCPF, CCA, CCPCAM** ;
- Études d'approfondissement de ressources en eau souterraine – **MAC**.



Forage de reconnaissance
réalisé à Berrien – 2023

Action 2.3 - Accroître nos ressources

Le Département travaille également avec les gestionnaires de retenues stratégiques (**EPAGA, SB de l'Elorn et CCPBS**) et les **services de l'État** à l'optimisation de leur gestion :

- Optimisation de la gestion de la retenue de Brennilis avec mise en place de courbes de défaillance et réflexion avec la SHEMA sur une valorisation exceptionnelle du volume du fond de la retenue – **EPAGA, SHEMA, État, Département** ;
- Optimisation de la gestion de la retenue du Drennec avec mise en place de courbes de défaillance – **SB de l'Elorn, État, Département** ;
- Optimisation de la gestion de la retenue du Moulin Neuf par déplacement du pompage directement dans la retenue – **CCPBS**.











Retenue Saint-Michel vue par drone – 2022



Nouvelle prise d'eau dans la retenue du Moulin Neuf
CCPBS, 2024

OBJECTIF N°3 : CONSOLIDER LE CADRE ET LES OUTILS DE PILOTAGE

Actions du plan	Détails	MOA	Etat d'avancement 23/06/2025
3.1 Poser une stratégie départementale	Réaliser un diagnostic sur les besoins et les ressources	Département	
	Identifier les solutions pour répondre aux déséquilibres	Département	
3.2 Etablir une gouvernance resserrée, agile et décisionnaire	Une instance départementale très large d'information et de partage Un COPIL décisionnaire Un bureau resserré	Département	
3.3 Créer des outils de pilotage adaptés	Etudier finement les consommations par type d'utilisateur	Département	
	Suivre les niveaux des ressources et des productions d'eau potable sur le département	Département / Collectivités / État	
	Développer des outils de prédiction pour mieux anticiper (avancé / complexe)	Département	
	Elaborer un plan ORSEC de l'eau potable	État	
3.4 Informer les acteurs de l'eau et le grand public	Mettre à disposition les données de base en ligne et faire la pédagogie de l'eau	Département / Collectivités / État	
	Réaliser un bulletin régulier des ressources propice à la décision	Département	

Action 3.2 – Établir une gouvernance resserrée, agile et décisionnaire

La charte d'engagement au plan Finistère eau potable doit permettre :

- L'**adhésion** de tous les acteurs du plan d'action Finistère eau potable à un socle commun de grands principes ;
- La **convergence des efforts** pour atteindre les objectifs communs du plan d'action ;
- L'**accès privilégié des collectivités signataires aux financements** de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, de l'État et du Département ;
- Un **dialogue** visant à envisager la pertinence de créer un **syndicat départemental de sécurisation**, et à dessiner un modèle finistérien qui respecte les **prérogatives de chacun**.

⇒ **Aujourd'hui, la quasi-totalité des collectivités finistériennes ont signé la charte, témoignant d'une forte mobilisation des acteurs de Finistère eau potable.**

Les grands principes de la charte :

- **Solidarité** au niveau de la ressource en eau ;
- **Confiance** mutuelle entre acteurs ;
- **Partage** des informations et des données sur l'eau ;
- **Respect** des compétences dévolues à chacun par la loi.

Action 3.3 – Créer des outils de pilotage adaptés

UN OUTIL PRÉDICTIF POUR SUIVRE LES RESSOURCES ET LES PRODUCTIONS D'EAU POTABLE

- Mieux comprendre l'évolution des ressources exploitées et les productions d'eau potable ;
- Connaître les niveaux des ressources afin d'analyser les contraintes pour l'eau potable ;
- Gagner en efficacité et en réactivité auprès des collectivités et des partenaires ;
- Pouvoir anticiper et suivre les situations de sécheresse.

IMAGEAU

UN OUTIL DE SUIVI ET D'ANALYSE DES CONSOMMATIONS POUR COMPRENDRE QUI CONSOMME QUOI

- Connaître la répartition des consommations par profils de consommateurs à l'échelle départementale et à des échelles locales, en tendance depuis 10 ans, et en fonction de la saisonnalité ;
- Disposer d'un outil opérationnel permettant d'anticiper et d'évaluer l'impact des décisions prises.

AQUASYS

Action 3.4 – Informer les acteurs de l'eau et les citoyens

- D'avril à octobre, un **bulletin départemental sur l'état des ressources en eau et des productions d'eau potable**, largement diffusé jusqu'à l'échelon communal ;
- Fin 2025, un **site internet départemental dédié à l'eau potable en Finistère** sera mis en ligne pour informer directement le plus grand nombre de Finistériens (consultation en cours) ;
- **De l'information régulière dans la presse** en période estivale pour sensibiliser les Finistériens à la situation de la ressource en eau.

État général de la situation au 10 juin 2025

La ressource en eau n'est pas en tension pour le moment mais à cette période de l'année où la recharge des nappes est très difficile et où les cours d'eau se rapprochent de leurs niveaux les plus bas, la situation incite d'ores et déjà à une attention particulière en vue de la période estivale.

MÉTÉOROLOGIE ET PLUVIOMÉTRIE



- Un mois de mai avec une pluviométrie variable à l'échelle du département mais assez proche des normales de saison dans plusieurs secteurs comme au Sud et sur la presqu'île de Crozon.
- Début juin a été instable avec des passages pluvieux notables avant l'arrivée d'un temps plus sec et ensoleillé.

EAUX DE SURFACE : COURS D'EAU ET RETENUES



- Les débits des cours d'eau début juin sont globalement en baisse et en dessous des normales de saison dans tout le département, bien qu'ils réagissent toujours fortement à la pluviométrie.
- Les trois retenues stratégiques du département sont remplies à plus de 90 % mais leur remplissage complet sera maintenant très difficile avec l'arrivée de la période de soutien d'étiage.

EAUX SOUTERRAINES



- Les niveaux des nappes début juin sont globalement en dessous des normales de saison avec une tendance globale à la baisse.

PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES À COURT TERME



- Retour d'un temps sec et ensoleillé moins favorable aux précipitations à partir du 14 juin.

Ce qu'il faut retenir

Écho des producteurs d'eau potable

Les productions d'eau potable dans le département ne sont pas en tension pour le moment. Néanmoins, au vu de l'état de la ressource en eau début juin, certains producteurs devraient bientôt prendre des mesures pour assurer une gestion optimale des prélèvements dans le milieu.

C'est le cas du syndicat du Stanger qui devrait basculer ses prélèvements de l'Hyères à l'Aulne la semaine du 16 juin, si le débit de l'Hyères poursuivait sa baisse.



3

GOUVERNANCE ET PROCHAINES ÉTAPES

DEPUIS 3 ANS, LE FINISTÈRE A ACCÉLÉRÉ

Octobre 2022

- Conférence de presse Préfet-Président sur l'engagement d'une démarche

1^{er} trimestre 2023

- Rencontres des territoires pour faire un diagnostic suite à la sécheresse de 2022

Mai 2023

- 1^{er} COPIL :
 - Proposition d'un plan d'action

Juin 2023

- Restitution de l'étude départementale sur les carrières

Décembre 2023

- Atelier technique :
 - Outil d'analyse des consommations d'eau
 - Cahier des charges du SDAEP

Mai 2024

- 2^{ème} COPIL :
 - Validation du plan d'action
 - Validation de la gouvernance
 - Présentation de la charte d'engagement

Décembre 2024

- Présentation de la charte à tous les maîtres d'ouvrage

Janvier 2025

- Comité de suivi du plan carrières départemental

Juin 2025

- Conférence finistérienne de l'eau potable

LA GOUVERNANCE DU PLAN SE VEUT AUSSI OUVERTE QUE POSSIBLE

Des Ateliers techniques pour :

- Travailler et échanger sur les actions du plan et être force de proposition

Composition :

- Responsables techniques des membres du COPIL et des autres EPCI
- Chambres consulaires
- DDPP / DREAL (unités ICPE et milieu naturel)

Une conférence des financeurs pour :

- Faire converger les financements afin d'atteindre les objectifs du plan

Composition :

- État
- Agence de l'Eau Loire-Bretagne
- Département

Un COPIL décisionnaire sur les actions à conduire pour :

- Réunir régulièrement les principaux acteurs
- Valider les orientations du plan d'action Finistère eau potable
- Préparer la Conférence finistérienne de l'eau potable

Composition :

- Maîtres d'ouvrage et retenues stratégiques :
 - Syndicats de production
 - EPCI à fiscalité propre
 - SPL Eau du Ponant
 - EPAGA
 - SB Elorn
- Institutionnels :
 - ARS Bretagne
 - DDTM
 - AELB
- Région
- Département

Une Conférence finistérienne de l'eau potable pour :

- Partager les enjeux, informer et suivre le plan d'action

Composition :

- Membres du COPIL
- Autres EPCI-FP
- Autres maîtres d'ouvrage eau potable (communes et syndicats)
- Sociétés fermières
- Structures porteuses de SAGE
- Associations des industriels de l'agro-alimentaire, des consommateurs et de protection de l'environnement
- Chambres consulaires
- DDPP / DREAL (unités ICPE et milieu naturel)

L'État et le Département animent la démarche et le comité de pilotage.

LA CONSTITUTION D'UNE STRUCTURE COMMUNE DE SÉCURISATION POUR PORTER LE PLAN FEP SE POSE COMME UNE ALTERNATIVE À UN PORTAGE DÉPARTEMENTAL

Des carrières
pour stocker
10 millions de m³
supplémentaires

Des « autoroutes
de l'eau » :
un maillage
d'interconnexions
supra territoriales

Des outils
communs
de pilotage
et de suivi

Un principe
de solidarité
urbain / rural

PROCHAINES ÉTAPES

- **Comité de pilotage fin 2025 :**
 - État d'avancement du schéma départemental d'alimentation en eau potable (SDAEP) et validation des hypothèses de sécheresse et de vulnérabilité ;
 - Échanges sur la gouvernance en mesure de porter les travaux de sécurisation supra-communautaires.

- **Des ateliers techniques :**
 - Lancement du SDAEP – octobre 2025 ;
 - Outil de suivi et d'analyse des consommations d'eau – second semestre 2025.

- **Comité de suivi annuel du plan carrières en janvier 2026.**

